

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il est trop tôt pour que le gouvernement ou la Chambre des communes puisse tirer des conclusions sur le genre d'organisme qui interviendra dans la période post-inflation. Comme vient de le dire le leader de la Chambre, nous sommes en train d'étudier différentes possibilités, de concert avec les provinces et au cours des réunions que nous tenons avec les représentants du patronat et des syndicats. De l'avis du député et aussi du nôtre, il vaudrait mieux attendre que nous annoncions officiellement la mesure ou que nous présentions une loi.

M. Hnatyshyn: Vous ne voulez rien apporter.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Ne pense-t-il pas qu'il vaudrait mieux aussi publier un Livre Blanc pour mettre les députés au courant de ce que le gouvernement propose aux diverses provinces et aux syndicats pendant la période post-contrôle dont le premier ministre a parlé? Nous ne devons pas oublier que l'une des dispositions de la loi proposée sur une Commission de surveillance de l'inflation prévoit que cet organisme aura le pouvoir, avec l'approbation du ministre, de communiquer ou de permettre la communication à toute personne de tout renseignement privilégié fourni aux termes de cette loi.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député propose la publication d'un Livre blanc. Puis-je lui rappeler que nous en avons publié deux portant sur la période post-inflation. L'un d'eux s'intitule: «La voie à suivre» . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: La voie loin en arrière.

M. Trudeau: L'autre document s'intitule: «Programme de coopération». L'opposition sait fort bien—d'ailleurs depuis déjà un certain temps—qu'il y aura une période post-inflation—une période post-contrôles.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Une période qui suivra l'abolition de la Commission de lutte contre l'inflation. Nos vis-à-vis ont, pendant presque une année entière, proposé que nous abolissions la Commission de lutte contre l'inflation et que nous entrions dans une période anti-inflation—une période qui suivra l'abolition de la Commission de lutte contre l'inflation.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: L'opposition a été mise au courant de tout. Nous avons clairement manifesté nos intentions. Nous avons donné un aperçu du genre de mécanisme que nous prévoyions créer en vue de cette période. Comme je l'ai dit, nous avons consulté les gouvernements provinciaux et d'autres secteurs de l'économie. Nous attendons encore que l'opposition formule des propositions constructives.

Des voix: Oh, oh!

[M. Stevens.]

L'INSTITUT DE RECHERCHES C. D. HOWE—LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu du fait que l'Institut de recherches C. D. Howe a émis l'opinion qu'en ne donnant pas suite à ses recommandations voulant qu'on accorde de généreuses réductions d'impôt aux ouvriers qui travaillent dans des industries déclinantes et qui veulent se recycler, qu'on permette aux personnes en chômage prolongé de toucher plus longtemps les prestations d'assurance-chômage, qu'on mette davantage l'accent sur des politiques fiscales différentes pour favoriser le développement régional, et qu'on réduise sensiblement le taux de la taxe de vente, on occasionnerait des délais inutiles et on causerait de l'exaspération et de l'inquiétude face à l'augmentation du chômage, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures il entend prendre pour donner suite aux très sérieuses recommandations formulées par ce réputé institut de recherches?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a déjà donné suite à certaines de ces recommandations. En effet, celles-ci correspondent à certaines des politiques déjà annoncées et appliquées par le gouvernement. Je suis certain que le député lui-même n'irait pas jusqu'à dire que son parti préconise la mise en œuvre de toutes ces recommandations. Il est manifeste que des recommandations formulées par divers instituts de notre pays, vous en acceptez certaines et vous en rejetez d'autres. Je suis sûr que c'est là la position du parti auquel appartient le député.

DEMANDE DE PRÉSENTATION D'UN BUDGET POUR RELANCER L'ÉCONOMIE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, étant donné que malgré les demandes répétées des députés de l'opposition et d'autres Canadiens, le gouvernement refuse encore de présenter un budget dès maintenant, ce qui permettrait de prévoir les crédits et les encouragements fiscaux nécessaires pour l'expansion du secteur privé, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement présentera un nouveau budget s'il n'a pas le courage d'annoncer des élections?

M. Basford: Nous voulons construire un pipe-line avant de tenir des élections.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député demande maintenant des dégrèvements d'impôt. Je tiens à lui rappeler que quand nous avons proposé des dégrèvements d'impôt ces derniers mois, l'opposition a mis une vingtaine de jours à décider si elle devait les appuyer ou non.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Dick: Vous avez mis 11 mois à présenter le bill.

M. Trudeau: Je vous avertis, monsieur l'Orateur, que cela va devenir à la mode, dans les rangs de l'opposition, de réclamer des élections.

M. Hnatyshyn: Devinez pourquoi?